



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E156057

VALABLE JUSQU'AU 13/04/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 1999B00589

Siret : 422 030 551 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2106736

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 968876A1244000/001 507621/22

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 968876A1244000/001 507621/22

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : TEXAS BATIMENT

15 RUE LAFAYETTE
94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 01 41 81 02 90

Fax : 01 41 81 07 51

Portable : 06 22 75 15 27

Site Internet : www.texasbatiment.fr/

E-mail : texasbatiment@orange.fr

Responsabilité légale :

SOLIMAN MOHAMED GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	09/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Ventilation mécanique	14/04/2022
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2022
☐ Fenêtres de toit	14/04/2022
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/04/2022
☐ Isolation des murs par l'extérieur	13/01/2026
☐ Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/04/2022
☐ Isolation des combles perdus	13/01/2026
☐ Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.